

## FICHE DE POSTE CHARGE (E) DE MISSION « ACCES AU LOGEMENT »

### Contexte du poste :

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) porté par le GIP « Maison de la veille sociale du Rhône » centralise les demandes des personnes privées de domicile personnel et les oriente vers les places d'hébergement ou logement temporaire mises à disposition. Il œuvre pour permettre l'accès au logement personnel adapté le plus directement, et rapidement, possible suivant les principes du logement d'abord.

### Objectifs du poste :

- Repérer les demandes des ménages sans abri et favoriser leur accès direct au logement en s'assurant de la mise en place d'un accompagnement adapté à leurs besoins.
- Assurer une interface entre les structures d'hébergement ou de logement temporaire et les bailleurs sociaux afin de permettre le relogement des ménages orientés par la MVS.
- Cette intermédiation est à double sens, c'est-à-dire être le vecteur de la demande vers les bailleurs mais également être le diffuseur des offres de logement vers les demandeurs potentiels.
- Rapprocher l'offre et la demande pour augmenter le nombre d'insertions par le logement.

### Missions confiées

Salarié du GIP « Maison de la Veille Sociale du Rhône », et placé sous l'autorité de son directeur et de sa coordinatrice, le chargé de mission « accès au logement » aura pour missions :

- **Etudier les évaluations transmises au SIAO par les différents acteurs du territoire afin de les qualifier et de favoriser l'accès direct au logement** en évitant le recours à des solutions intermédiaires.
- **S'assurer de la mise en place d'un accompagnement**, en participant à la construction d'un outil en faveur d'un accompagnement tout en considérant la capacité de choix des demandeurs. Sensibilisation des acteurs au logement social, aide à la constitution du dossier tout au long du parcours d'accès.
- **Repérer, identifier et analyser les situations portées auprès des bailleurs** et qui n'aboutissent pas à une proposition de logement, intervenir auprès des référents et/ou des bailleurs pour faire reconsidérer la situation.
- **Soutenir les structures d'hébergement et les référents** pour réduire les écarts entre la situation de ces ménages et les critères des bailleurs ou la réalité de l'offre de logement social.
- **Rendre compte de l'activité et participer à diverses instances inhérentes à la fonction**

### Périmètre d'action du poste

Ce poste est organisé en complémentarité entre 3 chargés de mission « accès au logement », assurant chacun une subsidiarité vis-à-vis de ses équipiers.

La répartition des activités communes est déterminée comme suit :

- Pour l'activité **évaluation** répartition entre l'ensemble des chargés de mission de la MVS
- Pour l'activité **capter, décrire, diffuser l'offre de logement HLM** la répartition est équitable et mesurée par la saisie dans la base de données.
- Pour l'activité **faire émerger, recueillir et favoriser la qualité de la demande** la charge est répartie par portefeuille équilibré d'opérateurs entre les 3 chargés de mission.

## **Activités principales**

### ***Evaluer les demandes transmises via le SI SIAO***

- Vérifier la complétude des demandes, demander des informations complémentaires si nécessaire, formuler des préconisations en lien avec les autres chargés de mission de la MVS et les travailleurs sociaux mis à disposition.
- Animation de temps d'échanges entre travailleurs sociaux autour des situations individuelles.

### ***Faire émerger, recueillir et favoriser la qualité de la demande d'accès au logement social***

- Animation de la relation avec les partenaires porteurs de la demande des ménages : structuration de la communication à l'aide d'outils support et de réunions de travail ...
- Pour les situations d'évitement du recours à l'hébergement : saisie des caractéristiques du ménage dans la base de données, expertise des atouts et faiblesses au regard des critères des bailleurs, travail éventuel avec le référent pour consolider le dossier de demande. Vérification de l'inscription de la demande dans le fichier unique.
- Analyse des résultats (données globales, cas d'école, exemples concrets) partagée avec les partenaires, afin de faire progresser et entretenir la qualité des coopérations au cours des réunions de travail ou en liaison bipartite.

### ***Porter et suivre la demande auprès des bailleurs sociaux et réservataires***

- Promotion des candidatures de ménages portés par la MVS par le biais de toutes les commissions ou relations traitant de l'attribution des logements HLM adaptés aux besoins des ménages (relations directes avec les réservataires ou les bailleurs).
- Suivi de la demande, et saisie des propositions faites aux ménages.
- Suivi des demandes portées et mise en alerte lorsqu'il n'y a pas d'attribution de logement après 6 mois. Expertise de la situation et intermédiation pour mise en place de mesures correctives avec le référent si nécessaire. Pour ces situations, intermédiation auprès des bailleurs sociaux et des réservataires.

### ***Capter, décrire, diffuser de l'offre de logement HLM***

- Entretien des relations de coopération avec les sources de captation de l'offre de logement HLM, bailleurs et réservataires.
- Description de l'offre de logement proposée par les bailleurs, saisie dans la base de données, proposition directe de candidats ou recherche de candidatures par diffusion aux partenaires.

### ***Rendre compte de l'activité relogement de la MVS***

- Exploitation et restitution des données d'activité dans un tableau de bord mensuel diffusé aux partenaires de l'hébergement et du GIP MVSR.
- Consolidation des données de l'accord collectif
- Analyser périodiquement cette activité au regard des autres informations disponibles par comparaison
- Entretenir les relations partenariales directes et par représentation de la MVS dans certaines réunions ponctuelles ou instances.

## **Indicateurs de performance**

Atteinte de l'objectif global de l'accord collectif

Nombre de situations bloquées relogées

Respect des priorités définies par la coordination et de la direction au sein de l'accord collectif

Taux d'acceptation des propositions par les ménages

Taux de couverture des offres de logement ouvertes

## **Positionnement**

Poste N+1 : Coordinateur

## **Emploi repère et coefficient de rémunération**

CDI temps plein, convention collective CHRS, classement : groupe 5, emploi repère : travailleur social.

Reprise d'ancienneté selon la convention collective CHRS (rémunération mensuel brute à titre indicatif : débutant : 1 830€, 5 ans d'expérience : 2 140€, 10 ans d'expérience : 2 287€).

## **Formation et expérience**

Minimum niveau 5 (Bac + 2) en sciences humaines ou sociales, travail social, droit, urbanisme et développement local.

Expérience dans le domaine de l'insertion par le logement d'au moins 3 ans.

## **Compétences requises**

Compétences relationnelles (réseau et partenariat)

Aptitude à la négociation, à l'animation et à la conduite de réunion

Bonne connaissance des domaines de l'hébergement et du logement

Capacités d'autonomie et disponibilité

Capacité à travailler en équipe

Organisation et rigueur

Capacités d'analyse sociologique des populations, des dispositifs, et de l'organisation du territoire

Maîtrise de l'outil informatique